

Donner de la plus-value à la coopération du 21ème siècle

Note de vision

Un agenda pour le changement
du et par le secteur des ONG belges

MARS 2015

Par ce document les deux fédérations veulent stimuler le débat sur le rôle, le positionnement et la plus-value des ONG belges dans un contexte mondial en changement constant. Le principe de base c'est que les ONG disposent de bien des atouts pour être des acteurs pertinents dans un agenda global du développement (Post 2015). Afin d'utiliser ces atouts de manière optimale il est crucial de stimuler un renouvellement du secteur. Comment s'armer au mieux pour garder cette plus-value, c'est individuellement chaque ONG qui doit y répondre. Les fédérations restent à disposition pour soutenir les dynamiques positives de changements.

Le monde change de manière radicale ... et le chantier du nouvel agenda du développement bat son plein.

La coopération au développement existe depuis plus de cinquante ans. Durant cette période les autorités publiques ont mis d'importants volumes d'aide à disposition du développement. Dans ce cadre les ONG internationales/belges ont représenté un maillon indispensable pour faire entendre la 'voix du Sud' dans les lieux de pouvoirs, pour donner forme à la solidarité, pour organiser des campagnes de sensibilisation, et pour réunir des fonds mis à la disposition d'interventions sur le terrain. Régulièrement des critiques ont été émises sur le secteur du développement. Mais objectivement celui-ci peut présenter de beaux résultats. Et également la communauté des ONG internationales. A plusieurs niveaux, les ONG ont apporté une réelle contribution à la lutte contre la pauvreté, l'injustice et à la mise sur pied d'une société civile dans le Sud. C'est la raison pour laquelle le citoyen garde confiance dans les ONG belges.

Mais le monde change à un rythme soutenu. Plusieurs pays du Sud sont entrés dans le monde des grandes puissances, d'autres connaissent des croissances impressionnantes. Dans ces pays ce ne sont pas les moyens qui manquent, c'est plutôt une question de répartition équitable des richesses. Le système économique actuel génère des inégalités croissantes – également dans les pays occidentaux – et met en péril l'existence de la planète. La globalisation toujours plus poussée confronte chaque pays à une série de problèmes 'globaux', qu'il n'est possible d'appréhender qu'au travers de collaborations internationales. Ce n'est pas dû au hasard que ce soit les Nations Unies qui aient peaufiné le nouvel agenda global du développement (Agenda Post 2015). Pendant ce

temps, la crise financière de 2008 a ébranlé la place et le poids correspondant des pays occidentaux/de l'Europe. Les gouvernements mettent en place des assainissements budgétaires radicaux, y compris dans les budgets de la coopération au développement. Il devient de plus en plus important de trouver des sources alternatives pour le financement du développement (investissements privés, philanthropie, donateurs non traditionnels, ...). Le développement des technologies permet de nouvelles possibilités d'échanges, de collaborations, de possibilités de forger des alliances entre citoyens partout dans le monde sur base d'intérêts communs.

En portant leur attention sur ces changements décisifs, tous les acteurs du secteur de la coopération au développement (gouvernements, ONG, Syndicats, Universités, Collectivités locales) se retrouvent face à des défis de repositionnements dans un paysage nouveau, et devront s'adapter dans leur façon de penser et de faire. C'est indispensable pour rester des acteurs pertinents dans la coopération internationale du 21^{ème} siècle – qui est basée sur un agenda universel, de lutte contre la pauvreté et l'injustice où que ce soit dans le monde, de garantie de paix et de sécurité, de négociations de nouvelles normes de gestion des biens et ressources publiques globales. Ce n'est pas seulement l'agenda, mais aussi les formes d'organisations et de financements de la coopération qui prendront de nouvelles formes dans un avenir tout proche.

+ Dans ce document, le masculin est utilisé comme genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dans le nouvel agenda global du développement, des rôles importants sont dévolus à la société civile

Dans le débat sur le « Post 2015 », que ce soit dans les documents politiques des donateurs ou dans toute sorte de rapports et d'études, les auteurs émettent des attentes de haut niveau sur le rôle de la société civile, en particulier dans les domaines suivants :

- Le 'plaidoyer' à divers niveaux (global, régional, national et local), en faveur du respect des valeurs (comme les droits de l'homme, le genre, la diversité culturelle) et la promotion de normes équitables dans des domaines cruciaux tels que les normes sociales.
- Le rôle de 'watchdog' à l'égard des politiques gouvernementales et des entreprises avec une attention particulière au respect effectif des normes internationales sur le commerce, le travail, la justice sociale, la gestion durable, la transparence etc....
- La fourniture de savoirs et d'expériences spécifiques qui ne sont pas (encore) présents dans le Sud.
- La co-production de services et de biens publics pour laquelle les ONG au Nord et au Sud concluent des accords de coopération avec les autorités locales et centrales (les 'primary duty bearers')
- L'élaboration d'accords de coopération avec le secteur privé pour la coopération durable à tous les niveaux
- La contribution au renforcement de l'Etat et du tissu social dans les Etats fragiles et les pays en situation de conflits
- Celui de contribuer au renforcement de l'état et du tissu associatif dans les états fragiles et les pays en situations de conflits
- La fourniture d'aide humanitaire intégrée qui ne soulage pas seulement les besoins immédiats, mais qui veille aussi au renforcement durable des capacités locales (résilience) et qui fait le lien avec les formes plus structurelles de la coopération au développement
- La stimulation d'actions portées par les citoyens (civic driven change) ou d'actions concernant des problèmes globaux qui sont soutenues à la base par des citoyens des mouvements sociaux et des coalitions d'acteurs dans notre propre société, en Europe ou dans d'autres pays ou régions

Dans ce cadre de plus en plus de questions sont posées sur le rôle et la plus-value des ONG internationales. Ceci en lien avec la croissance rapide de la société civile locale et l'apparition d'autres acteurs (tels que les collectivités locales) qui sont bien placés pour reprendre des tâches qui étaient précédemment accomplies par des ONG internationales. Les fonds de donateurs suivent cette tendance et cherchent surtout à soutenir des acteurs de la société civile locale. Ce n'est pas un hasard si divers rapports parus récemment s'interrogent sur l'avenir des ONG internationales. Dans plusieurs pays européens le débat s'est entretemps enclenché et les ONG ont mis en place des trajectoires pour le changement.

Sur base de nos atouts et de notre diversité, le secteur ONG veut opérer son renouvellement

En Belgique aussi diverses ONG montrent des dispositions à réfléchir de manière prospective et à revoir le contenu de leur mandat, de leur rôle, de leurs structures, de leur modèle financier. Ces dynamiques positives méritent toute notre attention. Il serait intéressant de les élargir et les approfondir afin que le secteur dans son ensemble se renforce comme acteur pertinent.

De plus il est essentiel que le riche tissu et la diversité de la communauté des ONG belges soient respectés. La question de savoir 'comment' la rénovation pourra concrètement se dérouler devra trouver une réponse dans chaque ONG individuellement. Sur base de résultats de recherches récentes et de processus de changements dans des ONG d'autres pays européens, on peut dresser au moins 4 scénarios d'avenir. En pratique la plupart des ONG feront le choix d'un mixage de plusieurs de ces options :

- **Acteur de changement social.** Dans ce scénario l'ONG fait le choix explicite d'une approche 'politique', une voie que plusieurs ONG suivent déjà depuis des années. Leurs actions prennent principalement toute sorte de formes actions politiques (souvent en lien avec leurs actions sur le terrain). L'Agenda Post-2015 – par sa portée universelle et son focus sur les enjeux globaux – se prête bien à ce genre de travail. Le défi consiste à développer des modalités d'actions plus efficaces à différents niveaux pour peser plus efficacement sur les politiques et les pratiques – au travers de nouveaux partenariats, de nouvelles alliances, et par la mobilisation de citoyens actifs dans leur propre société.
- **Des exécutants / sous-traitants efficaces.** Cette option est attrayante pour des ONG internationales qui ne sont pas liées à une identité politique claire, ni à un mouvement, ni à un mandat particulier, mais qui ont une grande expérience dans l'élaboration et l'exécution de projets dans les pays partenaires. Dans un futur proche, ce type de rôle répondra certainement encore à des besoins en particulier dans des pays pauvres ou des situations fragiles / de conflits. Mais des ONG belges entreront en cette matière en compétition avec une série d'autres acteurs, tels que la société civile locale, les grandes ONG internationales, le secteur privé, et de manière croissante les autorités décentralisées. Pour les ONG qui choisissent cette voie, les atouts seront essentiellement les économies d'échelle, le professionnalisme, l'efficacité.

- **Des centres de connaissances spécialisés en articulation avec des processus de changements sociaux.** Dans la mesure où un plus grand nombre de pays partenaires intégrera la catégorie des pays à revenus moyens et n'aura dès lors plus besoin de l'aide traditionnelle, l'importance du 'savoir' en tant que ciment de la coopération internationale grandira. Les mouvements sociaux et l'activisme citoyen sont à leurs tours très dépendants d'alliances avec des centres de connaissances ou des ONG.

- **Des facilitateurs de partenariats multi-acteurs.** Un large consensus se fait autour du concept que le développement requiert une approche intégrale, axée sur des réformes à long terme, portée par les gouvernements et les citoyens du pays. Mais ce genre d'approche structurelle n'a une chance de réussir que s'il peut compter sur la coopération entre divers acteurs. Ce genre de processus complexes multi-acteurs requiert cependant des facilitateurs. Ils doivent assurer l'indispensable coordination et concilier les intérêts souvent contradictoires des différents acteurs concernés. Dans ce genre de programmes des ONG disposant des compétences idoines peuvent être des facilitateurs adéquats qui peuvent consacrer toute l'attention voulue à certaines valeurs-clés comme la participation, la transparence, la justice sociale.

Les fédérations sont prêtes à soutenir les ONG qui choisissent le changement. Vu que tous les acteurs du secteur campent avec les mêmes défis, il serait utile d'assurer un bon dialogue et une bonne collaboration avec les collègues des ONG, des ACNG, du secteur privé, des collectivités locales des centres de connaissances, et bien entendu également avec les partenaires pertinents des pays en développement.

Les temps paraissent mûrs pour développer d'autres relations avec l'autorité publique. Tout récemment le gouvernement, l'administration et les ONG ont fêté 50 ans de subventionnement public. Les deux parties prenantes sont confrontées avec un nouvel agenda pour le développement global qui les invite tous deux à un pilotage sérieux de la manière de réfléchir et d'opérer. Un dialogue ouvert avec l'autorité publique peut aider à faire ensemble le saut vers la coopération internationale du 21^{ème} siècle. Pareil processus devrait pouvoir aussi déboucher sur la conception de nouvelles formes de coopérations et de financements, adaptées aux défis qui se posent dans l'agenda du développement global de demain.